

# L'AMICALE DES A.E.I.T.



## HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION DE LA BACHELLERIE (LA BACA)





## I. — L'ÉCOLE MILITAIRE DE TULLE

### GÉNÉRALITÉS — HISTORIQUE

Quelques années avant 1789, deux nobles, le chevalier de Pawlet et le duc de Liancourt, émus par le sort des jeunes enfants qui suivaient en vagabonds les armées en campagne, créèrent deux écoles privées pour enfants de bas officiers qu'ils dénommèrent Écoles des « Enfants de l'Armée ». Ces jeunes garçons y étaient élevés « à la militaire » et apprenaient un métier utile aux armées : charron, serrurier, charpentier, musicien. La Révolution reprit l'institution à son compte et son évolution donna successivement « l'École des Orphelins militaires », « l'École des Enfants de l'Armée », « l'École des Orphelins de la Patrie », « le Prytanée militaire ». La condition d'admission y était un engagement de huit ans à partir de 16 ans. Sous l'Empire, ces écoles connurent des fortunes diverses, changèrent de nom, de lieu et de caractère. 1870 en vit la fermeture et l'instruction des « Enfants de Troupe » se fit dans les corps de troupe même.

En 1874, à la réorganisation de l'Armée, on décida de les soustraire à la vie des casernes et de les regrouper à titre d'essai dans une école, à Rambouillet.

En 1884, à la suite de dix ans d'expérience, un décret créa cinq nouvelles écoles militaires préparatoires à Montreuil-sur-Mer, Saint-Hippolyte-du-Fort, Les Andelys pour l'Infanterie, à Billom pour l'Artillerie et le Génie, et à Autun pour la Cavalerie. Ces écoles poursuivaient deux buts : assistance aux familles de militaires modestes par l'instruction gratuite et préparation de cadres pour l'Armée par un enseignement professionnel technique.

En 1924, l'école de Montreuil-sur-Mer et une partie de Billom sont regroupées à Tulle dans les casernements laissés libres par la dissolution du 100<sup>e</sup> R.I. sous le nom d' « École Militaire Préparatoire Technique » (E.M.P.T.) préparant les fils de militaires à des emplois techniques de sous-officiers, mais aussi aux grandes écoles militaires (Saint-Cyr et Arts et Métiers par exemple).

En 1963, on créa, à Issoire, l'École d'Enseignement Technique de l'Armée de Terre dont la vocation est de « recruter et instruire les personnels techniques de l'Armée de Terre et de donner aux jeunes gens qui y sont admis

en qualité d'élèves une formation technique, militaire et morale les préparant à leur rôle de sous-officiers ». Les deux spécialités techniques dispensées y sont l'électronique et la technique auto.

En 1967, suite à une réforme générale de structure des écoles militaires préparatoires, l'E.M.P.T. de Tulle est dissoute et remplacée par l'Annexe de l'École d'Enseignement Technique de l'Armée de Terre chargée d'instruire les futurs cadres destinés à devenir électrotechniciens et mécaniciens de mécanique générale.

Dans cette formule nouvelle d'École d'Enseignement Technique, l'École est ouverte sur concours non plus seulement aux fils de militaires, mais à tous les jeunes Français issus d'une classe de 3<sup>e</sup> d'un lycée ou collège et âgés de 16 à 17 ans. Ils souscrivent un contrat d'engagement de sept ans sur lesquels l'Armée leur assure deux ans de scolarité préparant au B.E.P. de l'Éducation nationale et un an d'instruction militaire.

L'instruction et l'entretien y sont gratuits pendant les trois ans d'instruction. A partir de 17 ans, une solde est même versée aux élèves.

La moyenne des reçus au B.E.P. de l'Éducation nationale est comprise chaque année entre 93 % et 99 % des élèves.

Tout cela est bien l'héritage des écoles d'enfants de troupe puisqu'il y a toujours « assistance à des familles modestes par l'instruction gratuite et préparation de cadres pour l'Armée par un enseignement professionnel technique » et explique qu'à Tulle on soit attaché aux traditions.

Mais, pour Tulle, cet héritage était aussi fait de vieilles casernes vétustes dont deux : Les Récollets et le Séminaire, dataient d'avant 1789, et les deux autres : La Botte et le Champ-de-Mars, avaient été construites entre 1885 et 1890. Cette infrastructure ne répondait plus aux besoins de l'instruction ni à un cadre de vie moderne. La caserne du Séminaire, rebaptisée caserne Marbot, a d'abord été entièrement rénovée et réadaptée entre 1965 et 1967, puis en 1966 il fut décidé de remplacer les trois autres casernes par un ensemble neuf à construire sur le terrain de La Bachellerie, qui jusque-là était réservé à l'instruction physique et aux sports, et c'est ainsi que, le 20 octobre 1970, a pu s'ouvrir cet important chantier.



## II. — CARACTÉRISTIQUES DE L'IMMEUBLE

### LE PROJET

La D.M. n° 1660 du 24 mars 1966 a défini les caractéristiques principales de l'immeuble à édifier et destiné à :

- recevoir l'E.M. de l'École, la Direction de l'Enseignement, ainsi qu'une partie de la Compagnie des Services ;
- permettre la vie et l'instruction de la Compagnie « Mécaniciens »,

soit un effectif total d'environ 260, dont 200 élèves.

A cet effet devait être réalisé un ensemble à articuler en principe de la manière suivante :

- une base vie et commandement comprenant les bâtiments Poste de Police, Commandement - Administration, Internat ;
- une base études comprenant les bâtiments Enseignement général et technique ;
- une base servitudes comprenant les bâtiments Services généraux (restauration, loisirs, logement des éléments de soutien, habillement, ravitaillement, chaufferie centrale), Garages - Ateliers, Infirmerie et Cinéma.

Un ensemble piscine-gymnase était également prévu à l'origine, mais a dû être différé en vue de réduire le coût de l'opération.

Le problème ainsi posé au Service du Génie n'était pas si simple, car s'il disposait d'un terrain de 10 ha bien exposé sur l'arrondi d'une colline dans un site remarquable, malheureusement cette emprise, qui servait de terrain de sports pour l'École, avait été aménagée dans le passé en trois plates-formes de dimensions très variables, séparées, pour au moins deux d'entre elles, par une dénivellation d'environ 7 m. De ce fait, comme il n'était guère possible d'envisager un nivellement général prohibitif de l'emprise, la marge de manœuvre laissée au service constructeur pour l'implantation et l'articulation des bâtiments a été assez réduite. Finalement, après différentes études de plan de masse effectuées en 1967 en liaison avec la Direction centrale

du Génie, la D.T.A.I., l'École et la S.T.B.F.T., une sorte de compromis a pu être réalisé dans la composition des différentes bases prévues permettant d'utiliser au mieux les différentes plates-formes existantes, d'obtenir une composition aérée et autant que possible homogène et enfin de ménager certaines possibilités d'extension de l'École.

C'est ainsi que :

- sur la plate-forme supérieure, la plus vaste, ont été répartis autour de la cour d'honneur les bâtiments Postes de Police, Commandement, Internat (R + 3), Infirmerie et Cinéma, avec possibilité de réalisation ultérieure de l'ensemble piscine-gymnase et d'un bâtiment cadres sous-officiers ;
- sur la plate-forme moyenne ont été prévus le bâtiment Technique avec patio intérieur ainsi que le bâtiment Services généraux (R + 3) organisé en L, dont le 3<sup>e</sup> niveau atteint celui de la cour d'honneur et, de ce fait, en ferme assez harmonieusement le quatrième côté ;
- sur la plate-forme inférieure a été situé le bâtiment Ateliers-Garages avec possibilité d'extension pour le bâtiment Technique.

Ce parti représentant 9.000 m<sup>2</sup> de surface bâtie a dans son ensemble été respecté par les différents soumissionnaires lors de la présentation de leurs différents projets demandés au programme de concours, le titulaire ayant simplement amélioré finalement la structure générale du bâtiment Internat en l'élargissant et permettant ainsi une meilleure distribution intérieure.

## **PRINCIPES GÉNÉRAUX DE CONSTRUCTION :** **CONCEPTIONS TECHNIQUES**

Sur le plan architectural, la recherche s'est orientée vers un ensemble qui soit à la fois harmonieux et sobre sans austérité. Le volume et la structure des bâtiments ont donc été étudiés dans ce sens, des teintes extérieures claires ont été adoptées et le relief des façades a été accusé par des oppositions de couleurs, notamment sur les acrotères et encadrements de fenêtres. A l'intérieur des bâtiments, les teintes sont également généralement claires et variées, sans exagération.



Sur le plan de l'utilisateur, un ensemble confortable et fonctionnel a été évidemment recherché. Dans le bâtiment Internat, les élèves disposent d'un maximum de place dans leurs chambres par concentration des armoires au long des couloirs centraux débouchant eux-mêmes à chaque extrémité sur un bloc-hygiène (lavabos eau chaude et froide, douches, urinoirs, w.-c.). D'une manière générale et en vue d'éviter les pertes de temps, les déplacements d'élèves ont été réduits au minimum tant à l'intérieur des bâtiments qu'à l'extérieur. C'est ainsi, notamment, que les bâtiments d'Enseignement général, Enseignement technique, Services généraux se situent à faible distance les uns des autres et que, dans ce dernier bâtiment en particulier, les élèves disposent, en plus de leurs réfectoires, d'un foyer, de salles de télévision, lecture, coiffeur, etc...

Sur le plan technique pur, il y a principalement lieu de noter que le mode de construction choisi a été celui, pour la majeure partie des bâtiments, de la préfabrication des murs porteurs, planchers et terrasses, par le procédé Costamagna. Dans ce système, les façades sont constituées par des éléments préfabriqués sous forme de panneaux de 1,75 m ou de 3,50 m de largeur, ce qui donne la longueur de la trame, ou « module », employée pour la construction. Ces panneaux reçoivent à chaque niveau le poids des planchers et des toitures-terrasses. Ils comportent en partie haute un caisson permettant le coffrage du chaînage côté extérieur. Ils ont 25 cm d'épaisseur et sont composés d'un lit de briques spéciales enrobé de béton armé nervuré et de mortier. Les diverses menuiseries sont incorporées en usine de préfabrication.

Par contre, les joints verticaux entre panneaux sont coulés sur le chantier et forment un poteau en béton armé porteur.

Les planchers et toitures-terrasses du procédé « Costamagna » sont réalisés par des caissons en béton armé juxtaposés et formés de deux poutrelles latérales avec dalle comprise entre ces poutres.

Un effort tout particulier, enfin, a été effectué dans le domaine de l'isolation phonique par un emploi semi généralisé de dalles thermoplastiques et de plafonnages suspendus en aluminium doublé de feutre isolant, notamment dans les bureaux, salles de classes et chambres.

### III. — LA RÉALISATION

Pour faciliter l'installation de l'École en vue de la rentrée 1972, les travaux ont été conduits en deux étapes de réalisation :

**1<sup>re</sup> étape.** — Bâtiments : Commandement, Poste de Police, Services généraux, Garages - Ateliers.

**2<sup>e</sup> étape.** — Bâtiments : Internat, Enseignement général, Enseignement technique, Cinéma, Infirmerie et préau.

Tous ces travaux se sont réalisés entre le 20 octobre 1970 et le 18 septembre 1972 (23 mois).

D'une manière générale, le chantier s'est déroulé sans difficultés majeures et le délai contractuel a été respecté à un mois près, quelques problèmes d'approvisionnement, notamment en matériel électrique, s'étant posés à la fin 1971, lesquels ont freiné la réalisation des V.R.D. De même les pluies pratiquement incessantes du printemps 1972 ont notablement gêné l'exécution des peintures extérieures.

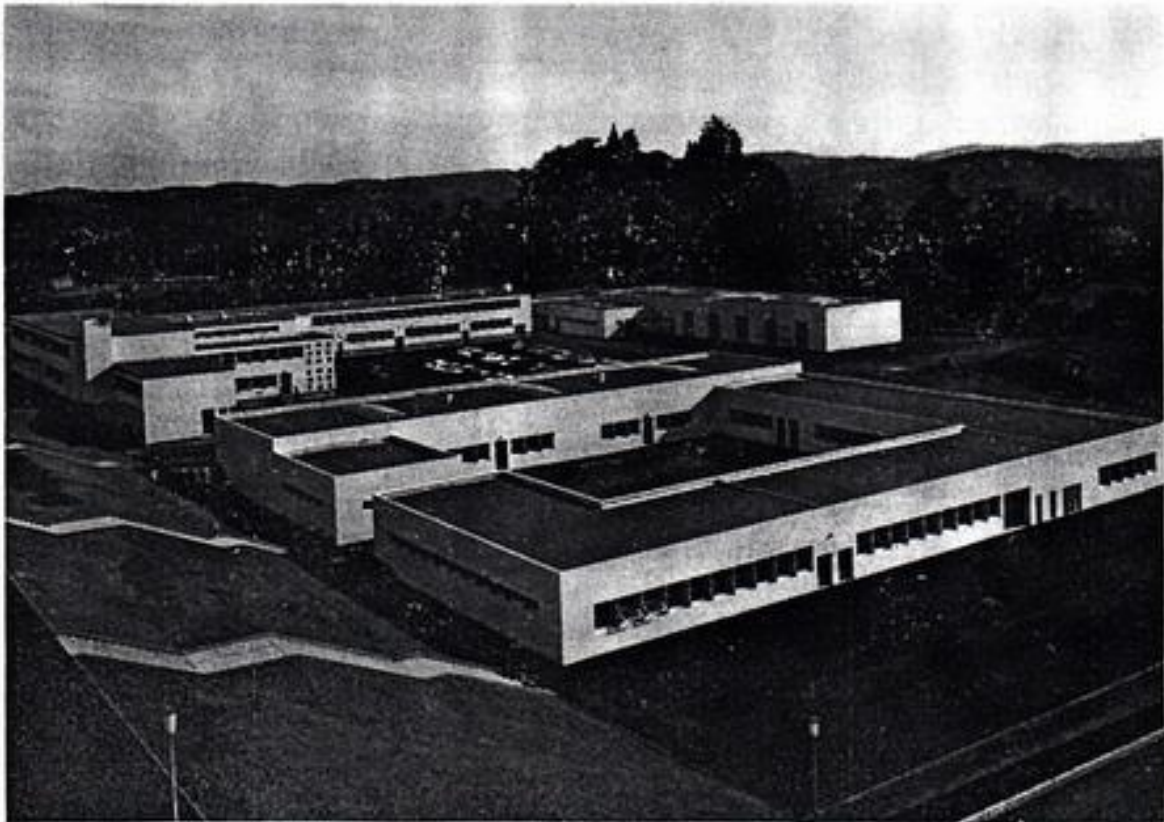


Plate-formes inférieures :

*Au premier plan :* Bâtiment Enseignement technique.

*Au second plan :* Services généraux, Garages.



## IV. — CONCLUSION

L'ensemble du marché de construction a été traité à forfait, sur programme de concours tous corps d'état. Ainsi, pour un chantier de cette importance, l'entreprise générale a pu coordonner les différents travaux et résoudre plus facilement les problèmes de réservation des nombreuses canalisations (eau chaude, eau froide, gaz, ventilation, chauffage, électricité, etc...).

Les réalisations actuelles de La Bachellerie doivent encore être complétées dans les années 1973 à 1975, par un bâtiment logements de cadres célibataires, une piscine, un gymnase et quatre logements de fonction.

Ainsi, l'École de Tulle disposera d'un ensemble de deux casernements particulièrement bien adaptés, conçus pour pouvoir instruire au total 450 élèves, et pourra ainsi faire face aisément à sa tâche, l'effectif théorique actuel d'élèves étant de 400 environ.

La Direction Technique des Armes et de l'Instruction, les Services du Génie militaire et les Cadres de l'École, qui ont travaillé au présent projet en étroite collaboration, se sont donné pour but d'atteindre à une réalisation agréable, qui n'ait pas l'aspect traditionnel d'une caserne, offrant aux cadres et aux élèves des conditions de vie modernes dans le confort et l'hygiène et des conditions de travail fonctionnelles bien adaptées aux besoins.

Dans ce cadre, l'École pourra poursuivre sa mission avec une efficacité encore accrue. Grâce à cette construction, en outre, la ville de Tulle va pouvoir, par la démolition des anciennes casernes, récupérer, au cœur de la cité, un important espace vital qui permettra sa modernisation.